

Tél. : (+352) 341 342 202 Fax : (+352) 341 342 342

**Le 27 avril 2015**

Cher actionnaire,

**Schroder International Selection Fund – Global Corporate Bond (le « Compartiment »)**

Nous vous écrivons afin de vous informer d'un changement relatif à la politique de distribution de la catégorie d'actions A Distribution en RMB couverte (code ISIN LU0846443405) du Compartiment.

**Passage de distributions variables à des distributions fixes de 3 % par an avec une prime/décote de change**

La catégorie d'actions donne actuellement droit à une distribution variable. Suite à une révision de la politique de distribution du Compartiment, le conseil d'administration de Schroder International Selection Fund (la « Société ») a décidé que, à compter de la date du présent courrier, la catégorie d'actions versera une distribution mensuelle fixe de 3 % par an majorée d'une prime de change ou minorée d'une décote de change.

Une prime de change est générée lorsque le taux d'intérêt du renminbi chinois est supérieur au taux d'intérêt de la devise de référence du Compartiment (dollar américain). Si le taux d'intérêt du renminbi chinois est inférieur au taux d'intérêt du dollar américain, une décote est alors générée, ce qui réduira le montant de la distribution.

Le niveau de la prime ou de la décote se traduit par la différence entre les taux d'intérêt du renminbi chinois et du dollar américain et n'est pas défini dans l'objectif ou la politique d'investissement du Compartiment.

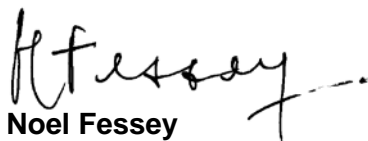
En raison de ce changement de politique, le montant du dividende qui sera distribué pour cette catégorie d'actions pourrait être inférieur ou supérieur à celui distribué conformément à l'ancienne politique. Ces distributions peuvent être prélevées en partie sur le capital, entraînant un risque d'érosion du capital.

Les premières dates de détachement du coupon et de paiement en vertu de la nouvelle politique de distribution seront respectivement le 28 mai 2015 et le 9 juin 2015.

Les commissions du Compartiment resteront inchangées et les coûts imputables à ces changements, notamment les coûts réglementaires et ceux liés à la communication aux Actionnaires, seront pris en charge par Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A., qui est la société de gestion de la Société.

Pour toute question ou information complémentaire concernant les produits Schroders, nous vous invitons à contacter votre bureau Schroders local, votre conseiller professionnel habituel ou Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A. au (+352) 341 342 212.

Cordialement,



**Noel Fessey**  
Signataire autorisé



**Nathalie Wolff**  
Signataire autorisée